



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu l'arrêté du 17 février 1986 modifié fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves d'admissibilité du concours interne pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2024 :

Correcteurs

Mme Cécile CHATHUANT Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de POITIERS
Mme Laurence COLLAS Inspectrice de la jeunesse et des sports	Académie de MONTPELLIER
Mme Yasmine COMETA Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de LILLE
Mme Sandrine CORRIOL Conseillère technique et pédagogique supérieure	Académie d' AIX-MARSEILLE
M. Guillaume DEFRANCE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de TOULOUSE
Mme Amandine GEORGELIN Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie d' AMIENS
Mme Florence JEANDEL Attachée d'administration de l'Etat	Académie de NANCY-METZ
M. Selim KANCAL Inspecteur de la jeunesse et des sports hors classe	Académie de TOULOUSE
Mme Sophie LAVERGNE Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de BORDEAUX
Mme Mona LE COADIC Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de RENNES
M. Antoine LE ROUX Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de RENNES
M. Maxime OULIE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de MONTPELLIER
Mme Angélique PICARD Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de GRENOBLE
Mme Marie-Agnès PIERROT Conseillère technique et pédagogique supérieure	Académie de NANCY-METZ

M. Simon RAMAT
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Catherine REVERDY
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse hors classe

Mme Christelle RICHARD
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Arthur ROME
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

M. Thierry ROOS
Conseiller technique et pédagogique supérieur

M. Dominique SALON
Conseiller technique et pédagogique supérieur

M. Florian SZYNAL
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Académie de TOULOUSE

Académie de LYON

Académie de NANTES

Académie de NORMANDIE

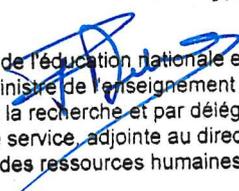
Académie de MONTPELLIER

Académie de LYON

Académie de POITIERS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 09 JAN. 2024


Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation
La cheffe de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines

Florence DUBO